



COMPTES SOCIAUX

2022

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

BILAN - ACTIF

En milliers d'euros	Note	Montant Brut	Amort. Dépréc.	31/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4.1				
Frais de R&D		37 603	24 762	12 841	-
Logiciels, Brevets		19 338	16 976	2 362	3 408
Fonds de commerce		168	-	168	168
Frais de R&D Immobilisations incorporelles en cours		14 423	-	14 423	-
Autres immobilisations incorporelles en cours		2 814	-	2 814	1 458
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4.1				
Terrains		882	-	882	882
Constructions		18 597	14 420	4 177	4 671
Installations techniques, matériels et outill.		28 458	24 251	4 207	4 557
Autres immobilisations corporelles		7 210	5 760	1 450	1 538
Immobilisations en cours		1 780	-	1 780	998
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4.2				
Participations	4.4	67 038	18 140	48 898	48 896
Créances rattachées à des participations	4.4	129 002	29 562	99 440	98 344
Autres titres immobilisés	4.3	13 929	7 431	6 498	9 006
Autres Immobilisations financières		3 371	1 181	2 190	2 340
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES		344 613	142 484	202 129	176 267
STOCKS ET EN COURS	5				
Matières premières		50 909	640	50 269	36 863
En cours de biens		13 475	-	13 475	3 628
Produits finis		18 622	719	17 903	11 725
Marchandises		11 600	1 274	10 326	7 630
Avances et acomptes versés		713	-	713	710
CREANCES					
Créances clients	6	145 875	35 571	110 303	87 851
Autres créances	7	140 106	6 461	133 645	50 515
TRESORERIE					
Valeurs mobilières de placement		273	-	273	343
Instruments financiers	8	1 620	-	1 620	-
Disponibilités		13 615	-	13 615	9 262
COMPTES DE REGULARISATION	8				
Charges constatées d'avance	8	1 520	-	1 520	1 362
TOTAL ACTIFS COURT TERME		398 328	44 666	353 662	209 889
Ecarts de conversion actifs	8	2 567	-	2 567	1 537
TOTAL ACTIF		745 509	187 150	558 358	387 693

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

BILAN - PASSIF

En milliers d'euros	Note	31/12/2022	31/12/2021
Capital social	10	4 078	4 078
Primes d'émission		3 753	64 390
Réserve légale		448	448
Réserve Indisponible		7 512	7 512
Autres réserves		-	-
Report à nouveau		26 542	(29 861)
RESULTAT		54 211	(23 874)
Subventions d'investissement		1	1
Provisions réglementées	2.2	781	852
TOTAL CAPITAUX PROPRES	10	97 326	23 546
Provisions pour risques		10 929	7 279
Provisions pour charges		2 967	4 674
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	12	13 896	11 954
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	13.1	261 786	150 697
Acomptes reçus		193	405
Dettes fournisseurs	14	70 653	56 534
Dettes fiscales et sociales	14	7 995	7 731
Dettes sur Immobilisations		-	-
Autres dettes	14	78 079	122 140
COMPTES DE REGULARISATION	8	-	-
Produits constatés d'avance	8	8 391	2 541
TOTAL DETTES		427 098	340 047
Ecart de conversion passifs	8	18 419	12 146
Diff.Eval.Inst.Tréso Passif	8	1 620	
TOTAL PASSIF		558 358	387 693

(1) Dont à moins d'un an : 231 171K€

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers d'euros	Note	31/12/2022	31/12/2021
CHIFFRE D'AFFAIRES	15	246 666	210 616
Production stockée		16 240	(582)
Production immobilisée		7 134	948
Subvention d'exploitation		292	304
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		11 697	6 941
Autres produits	18	9 025	10 597
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		291 054	228 823
Achats de marchandises		20 781	18 189
Variation de stocks de marchandises		(2 729)	654
Achats de matières premières		187 863	143 399
Variation de stocks de matières premières		(13 036)	(18 069)
Autres achats et charges externes		59 847	45 994
Impôts et taxes		2 836	2 397
Salaires		30 648	29 533
Charges sociales		12 923	12 815
Dotations aux amortissements des immobilisations	4	9 731	5 437
Dotations aux dépréciations des actifs circulants	5 et 6	1 361	7 926
Dotations aux provisions pour risques et charges	12	2 206	436
Autres charges	18	19 511	2 301
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		331 940	251 013
RESULTAT D'EXPLOITATION		(40 886)	(22 190)
Produits financiers de participations		99 131	10 463
Intérêts et produits financiers similaires		8 326	4 646
Reprises de provisions financières		1 622	9 213
Différences positives de change		10 546	7 145
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		119 625	31 467
Dotations aux amortissements et provisions financières		8 328	23 833
Intérêts et charges financières		6 942	8 209
Différences négatives de change		9 077	4 795
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		2	2
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES		24 349	36 839
RESULTAT FINANCIER	19.1	95 276	(5 373)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		54 390	(27 563)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		546	309
Produits exceptionnels sur opérations en capital		7	262
Reprises sur provisions		2 680	3 695
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		3 232	4 266
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 178	1 614
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		381	136
Dotations exceptionnelles aux provisions		4 668	2 649
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		7 227	4 398
RESULTAT EXCEPTIONNEL	19.2	(3 995)	(132)
Impôt sur les sociétés	20	(3 816)	(3 821)
RESULTAT NET		54 211	(23 874)

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

BILAN - ACTIF	2
BILAN - PASSIF	2
COMPTE DE RÉSULTAT	4
NOTE 1 - FAITS CARACTERISTIQUES	6
NOTE 2 - METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES	7
2.1 Immobilisations incorporelles	7
2.2 Immobilisations corporelles	8
2.3 Immobilisations financières	9
2.4 Stocks et en-cours	10
2.5 Créances et dettes	10
2.6 Conversion des opérations en devises	10
2.7 Valeurs mobilières de placement	10
2.8 Instruments FINANCIERS	10
2.9 Provisions	11
2.10 Résultat d'exploitation	12
2.11 Résultat financier	12
2.12 Résultat exceptionnel	12
NOTE 3 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE	12
NOTE 4 - IMMOBILISATIONS	13
4.1 Immobilisations corporelles et incorporelles	13
4.2 Immobilisations financières	14
4.3 Mouvements sur actions propres	15
4.4 Liste des filiales et participations	16
NOTE 5 - STOCKS	17
NOTE 6 - CREANCES CLIENTS	18
NOTE 7 - ECHEANCE DES CREANCES	18
NOTE 8 - COMPTES DE REGULARISATION	18
NOTE 9 - CHARGES A PAYER – PRODUITS A RECEVOIR	19
9.1 Charges à payer	19
9.2 Produits à recevoir	19
NOTE 10 - CAPITAUX PROPRES	19
NOTE 11 - IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES	20
NOTE 12 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	20
NOTE 13 - EMPRUNTS	22
13.1 Emprunts auprès des établissements de crédit	22
13.2 Echancier des emprunts et dettes financières diverses	23
NOTE 14 - ECHEANCE DES DETTES	24
NOTE 15 - CHIFFRE D'AFFAIRES	24
NOTE 16 - TRANSFERTS DE CHARGES	24
NOTE 17 - INFORMATIONS CONCERNANT LES PARTIES LIEES	24
NOTE 18 - AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES	25
NOTE 19 - RESULTAT EXCEPTIONNEL ET FINANCIER	25
19.1 Résultat financier	25
19.2 Résultat exceptionnel	26
NOTE 20 - REPARTITION DE L'IMPOT ENTRE RESULTAT COURANT ET RESULTAT EXCEPTIONNEL	26
NOTE 21 - SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE	27
NOTE 22 - INTEGRATION FISCALE	27
NOTE 23 - SOMMES ALLOUEES AUX DIRIGEANTS	27
NOTE 24 - ENGAGEMENTS HORS BILAN	28
24.1 Engagements liés au crédit-bail	28
24.2 Autres engagements donnés	28
NOTE 25 - ENGAGEMENTS REÇUS	29
NOTE 26 - EFFECTIF MOYEN	30
NOTE 27 - EXPOSITION DE LA SOCIETE AU RISQUE DE CHANGE	30

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

NOTE 1 - FAITS CARACTERISTIQUES

Une année 2022 marquée par les conséquences de la crise sanitaire et du conflit en Ukraine

Dans un marché mondial qui atteint son plus haut niveau en 2022, en croissance sur l'ensemble des zones, le Groupe a été confronté tout au long de l'année à des difficultés persistantes d'approvisionnement de composants, à une hausse des coûts énergétiques et de transports et à des perturbations fortes des chaînes logistiques, conséquences de la crise sanitaire et du conflit ukrainien. La fin de l'année a toutefois montré des signes d'amélioration sur le transport maritime (containers), et certains indices matières (Acier).

Dans ce contexte inédit, Haulotte Group SA affiche une croissance de chiffre d'affaires de +17 % entre 2022 et 2021 et un résultat d'exploitation pour l'exercice 2022 à (41) M€ soit -17 % des ventes.

Pour accompagner la forte augmentation de son activité et conserver toute son agilité face aux nombreuses perturbations opérationnelles décrites précédemment, le Groupe a obtenu, en date du 28 juin, de l'ensemble des prêteurs de son crédit syndiqué ainsi que BPI France un Prêt Garanti par l'Etat, d'un montant de 96 M€ (la note 13 décrit les conditions et engagements liés aux différentes composantes de l'endettement du Groupe).

Cela a notamment accompagné la décision du Groupe d'opérer une hausse des cadences de production pour être en mesure de répondre à la forte croissance du carnet de commandes. Toutefois, dans le contexte opérationnel complexe décrit précédemment, cela s'est traduit par une augmentation significative du niveau de stocks.

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

NOTE 2 - METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France et au règlement ANC 2014-03.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité d'exploitation,
- Indépendance des exercices comptables,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont valorisées à leur coût d'acquisition, hors frais financiers. Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 à 7 ans, en fonction de leur durée d'utilité.

Les modèles et dessins sont amortis sur 5 ans.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'un amortissement. S'il s'avère que sa valeur d'usage est inférieure à sa valeur d'origine, une dépréciation est constatée le cas échéant. Dans le cadre du règlement ANC 2015-06, il a été estimé que ce fonds de commerce avait une durée de vie indéfinie.

Changement de méthode comptable : Frais de développement

Haulotte Group a procédé à un changement de méthode dans la comptabilisation des frais de développement qui sont désormais présentés en immobilisations incorporelles s'ils respectent les conditions précises d'activation. Ce changement de méthode a fait l'objet d'un ajustement dans les comptes d'immobilisations en contrepartie du report à nouveau au 1^{er} janvier 2022, selon le détail ci-dessous :

En K€	Report à nouveau	Immobilisations en-cours	Immobilisations	Amortissements
Frais recherche	26 128	10 589	35 441	(19 902)
Total	26 128	10 589	35 441	(19 902)

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges au fur et à mesure qu'elles sont encourues. Les coûts encourus sur les projets de développement (conception de produits nouveaux ou améliorés) sont comptabilisés en immobilisations incorporelles lorsque les critères suivants sont remplis :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet est établie,
- la direction montre son intention d'achever le projet,
- l'entité a la capacité d'utiliser ou de vendre cet actif incorporel,
- il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- il existe des ressources techniques, financières appropriées pour achever le projet,
- le coût de cet actif peut être mesuré de manière fiable.

Les autres dépenses de développement ne remplissant pas ces critères sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont réalisées. Les coûts de développement précédemment comptabilisés en charges ne sont pas comptabilisés en immobilisations au cours des périodes ultérieures.

Les frais de développement immobilisés sont amortis à compter de la date à laquelle l'actif est prêt à être mis en service, de façon linéaire, sur la durée d'utilité de l'actif soit entre 2 et 5 ans.

Les coûts de développement portés à l'actif et non encore totalement amortis sont soumis à un test annuel de dépréciation, dès lors que des indices de pertes de valeur (avantages économiques obtenus inférieurs à ceux projetés initialement) sont identifiés. Une comparaison entre la valeur capitalisée des coûts de développement et les flux de trésorerie projetés sur un horizon entre 2 et 5 ans est alors réalisée afin de déterminer le montant éventuel de la dépréciation à constater.

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition net des remises et frais engagés pour mettre l'actif en état de marche ou à leur coût de production. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les immobilisations sont amorties sur leur base amortissable (valeur brute moins valeur résiduelle), à compter de la date à laquelle l'actif est prêt à être mis en service. L'amortissement s'effectue sur la durée d'utilité représentant le rythme de consommation des avantages économiques futurs générés par l'immobilisation.

La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à la valeur recouvrable lorsque la valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Lorsque les composants d'un actif corporel ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés séparément et amortis sur leur durée d'utilité propre. Les dépenses relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'actif remplacé est mis au rebut.

Les terrains ne sont pas amortis. Les autres actifs sont amortis selon la méthode linéaire compte tenu de leur durée d'utilité estimée comme suit :

	Durée
Bâtiments industriels :	
Structure	40 ans
Autres composants	10 à 30 ans
Aménagements des constructions :	
Structure	10 à 40 ans
Autres composants	5 à 20 ans
Installations industrielles	5 à 20 ans
Autres installations et outillages	3 à 20 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique et bureautique	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	3 à 10 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et le cas échéant ajustées à chaque clôture.

Les plus ou moins values de cessions des immobilisations sont comptabilisées en produits et charges exceptionnels sur opérations en capital.

• **Provisions réglementées**

Les provisions réglementées comprennent notamment les amortissements dérogatoires pratiqués en conformité avec les dispositions fiscales plus favorables. Il s'agit essentiellement des amortissements sur les valeurs résiduelles des nacelles immobilisées.

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

2.3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

• **Titres de participation**

Les titres de participations figurent au bilan à leur coût d'acquisition en valeur historique. Il inclut les coûts d'acquisition des titres tels que droits de mutation, commissions et honoraires directement attribuables à l'opération d'achat des titres. Ces frais sont incorporés au coût de revient des titres et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur une période de 5 ans.

En fin d'exercice, la valeur d'inventaire des titres est comparée à leur valeur d'utilité déterminée notamment en référence à la quote-part de situation nette détenue et aux perspectives d'évolution de la société. Une provision pour dépréciation est constituée le cas échéant. Lorsque cela s'avère nécessaire (en particulier en cas de situation nette négative des filiales), des provisions complémentaires sont comptabilisées en dépréciation des actifs intra-groupe (créances, comptes courants) et, si nécessaire, en provision pour risques et charges pour le complément.

L'essentiel des titres de participation sont évalués par rapport à la quote-part de situation nette détenue, cette approche ne fait pas appel à des hypothèses estimatives sensibles. Concernant Acarlar, les titres de participation ont été évalués selon la méthode des multiples.

• **Créances rattachées à des participations**

Les créances rattachées à des participations sont relatives aux créances en comptes courants long terme et aux prêts consentis aux filiales.

Elles sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les comptes courants long terme et les prêts consentis à nos filiales en devises sont convertis en euros au cours de clôture. Les éventuels gains de change sont comptabilisés en écart de conversion et sont maintenus au bilan. Les éventuelles pertes de change donnent lieu à la comptabilisation d'une provision pour perte de change.

Les comptes courants long terme font l'objet d'une dépréciation dans les cas décrits au paragraphe précédent. La part dépréciée des comptes courants en devises ne donne pas lieu à la comptabilisation d'un écart de change.

• **Autres créances**

Les comptes courants court terme en devises sont convertis en euros au cours de clôture. Les éventuels pertes et gains de change sont comptabilisés en résultat de change.

La part dépréciée des comptes courants en devises ne donne pas lieu à la comptabilisation d'un écart de change.

• **Actions propres**

Les titres auto-détenus dans le cadre du programme de rachat d'actions par le groupe sont comptabilisés en immobilisations financières. Ils sont valorisés au prix d'achat. A la fin de l'exercice, leur valeur d'inventaire est estimée sur la base du cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture. Si la valeur d'inventaire s'avère inférieure au prix d'achat, une dépréciation est constatée à hauteur de la différence.

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

2.4 STOCKS ET EN-COURS

Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure :

- Le coût des stocks de matières et fournitures correspond à leur coût d'acquisition, la méthode du coût unitaire moyen pondéré est utilisée,
- Le coût des stocks de produits finis et en-cours incorpore les charges directes et indirectes de production (sur la base d'une capacité d'exploitation normale),
- Les stocks de marchandises sont comptabilisés à leur coût d'achat (pièces de rechanges) ou à leur valeur de reprise (machines d'occasion),
- La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé aux conditions normales d'exploitation, diminué des coûts nécessaires à la réalisation de la vente du bien ou de sa remise en état.

Une dépréciation est constatée quand la valeur nette de réalisation correspondant au prix de vente estimé aux conditions normales d'exploitation, diminué des coûts nécessaires à la réalisation de la vente du bien ou de sa remise en état, est inférieure à la valeur comptable des stocks définis ci-dessus.

Les stocks de composants et de pièces de rechanges sont dépréciés en fonction de l'antériorité de leur dernière entrée en stock et de leur taux de rotation

2.5 CRÉANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsque leur valeur de recouvrement, appréciée au cas par cas, est estimée inférieure à la valeur comptable.

Dès lors que des éléments sont de nature à faire présumer d'un risque réel et sérieux de non recouvrement d'une créance, une dépréciation des créances clients est constituée.

2.6 CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES

Les transactions en devises sont évaluées au taux de change à la date de la transaction. A la date de la clôture de l'exercice, les créances et les dettes sont converties au taux de clôture. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises au cours de clôture est portée au bilan en écart de conversion. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risque.

Les créances en compte courant faisant l'objet d'une dépréciation ne sont converties au taux de clôture qu'à hauteur de leur montant non déprécié.

Conformément à la réglementation ANC n° 2015-05 du 02 juillet 2015 applicable au 01 janvier 2017, les dotations et reprises de provisions pour perte de change sont enregistrées dans les comptes d'exploitations pour les créances et dettes commerciales et dans le résultat financier pour les opérations de nature financières.

2.7 VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute des valeurs mobilières de placement est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres de placement est estimée sur la base des valeurs boursières à la date de clôture. Les titres sont provisionnés lorsque cette dernière est inférieure à la valeur d'achat.

2.8 INSTRUMENTS FINANCIERS

Au 31 décembre 2022, la société détient des ventes à terme de devises traités en position ouverte isolée pour un montant de 1 619K€. Les positions ouvertes isolées sont toutes les opérations non qualifiées de couverture. Les gains latents sont comptabilisés au bilan mais ne sont pas reconnus en résultat.

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

2.9 PROVISIONS

En cas de passif éventuel dont aucune estimation fiable ne peut être établie, aucune provision n'est constatée. Le cas échéant, une description des risques encourus est insérée à ce titre dans les notes relatives aux provisions pour risques et charges (Note 12) ou aux passifs éventuels.

De façon générale, des provisions sont comptabilisées lorsque :

- la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé,
- il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

• **Provision pour garantie**

Haulotte Group SA accorde sur ses produits une garantie constructeur à ses clients. Les coûts de garantie prévisibles relatifs aux produits déjà vendus font l'objet d'une provision statistique sur la base des données historiques. La période de garantie est généralement de 2 ans. Le cas échéant une provision est comptabilisée au cas par cas pour couvrir des risques d'appels en garantie plus spécifique

• **Litiges**

D'autres provisions sont également constituées dans le respect des principes indiqués ci-dessus en cas de litiges, de fermetures de site le cas échéant ou de tout autre événement répondant à la définition d'un passif. Le montant comptabilisé en provision correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation.

D'une manière générale, chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêt des comptes, et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires, ont, le cas échéant été constituées pour couvrir les risques estimés correspondant à une sortie de ressources sans contrepartie.

Les commandes enregistrées à la date de clôture pour certaines des filiales de distribution du Groupe (basées sur les prix de transfert) ainsi que l'évaluation du prix de revient devraient générer une marge négative au moment de leurs livraisons. Haulotte Group SA a constaté dans ses comptes une provision pour pertes à terminaison pour un montant de 3 811K€.

• **Engagements de retraite**

Haulotte Group SA provisionne les engagements en matière de retraite et assimilés vis-à-vis de ses salariés ainsi que les médailles du travail. Haulotte Group SA dispose de régimes à prestations définies. Les engagements correspondants ont été estimés selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière, en tenant compte des dispositions légales et des conventions collectives et en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement de taux d'actualisation, de la rotation du personnel, des tables de mortalité et d'hypothèses d'augmentation de salaires et d'inflation.

Les gains et pertes actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles sont intégralement comptabilisés en résultat de la période au cours de laquelle ces écarts sont dégagés.

Haulotte a appliqué à compter du 1er janvier 2021 la nouvelle méthode relative à la répartition des droits à prestations pour les régimes à prestations définies conditionnant l'octroi d'une prestation à la fois en fonction de l'ancienneté, pour un montant maximal plafonné et au fait qu'un membre du personnel soit employé par l'entité lorsqu'il atteint l'âge de la retraite selon la recommandation ANC n° 2013-02 modifiée le 5 novembre 2021 qui fait suite à une décision de l'IFRS IC d'avril 2021.

Haulotte a donc décidé de changer la modalité de répartition des droits à prestations et de ne plus les étaler à partir de la date de prise de service du membre du personnel mais à partir de la date à partir de laquelle chaque année de service compte pour l'acquisition des droits à prestation.

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

2.10 RÉSULTAT D'EXPLOITATION

• *Reconnaissance et nature du chiffre d'affaires*

Le chiffre d'affaires comprend la vente des biens et services, constituée notamment par :

- les ventes de nacelles réalisées auprès des filiales de distribution et de location du groupe,
- les ventes directes auprès de certains clients,
- les ventes de pièces détachées,
- les prestations de services.

Les ventes de biens sont comptabilisées nettes de taxe sur la valeur ajoutée, à la date de transfert des risques et avantages liés à la propriété.

Les revenus liés aux prestations de services sont comptabilisés au cours de la période durant laquelle les services sont rendus.

• *Charges d'exploitation*

Les charges d'exploitation comprennent notamment les coûts d'achat matières, les coûts de production et les frais de structure.

2.11 RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier comprend principalement les variations de provisions sur titres et créances en comptes courants, les gains et pertes de change (sauf ceux relatifs aux créances et dettes commerciales comptabilisées en résultat d'exploitation), les produits et charges d'intérêts sur compte courant, les dividendes, et les frais financiers liés aux emprunts.

2.12 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Les éléments non opérationnels et inhabituels dans leur nature et leur occurrence sont comptabilisés en résultat exceptionnel. Conformément au PCG, le résultat exceptionnel comprend également les dotations et reprises d'amortissements dérogatoires.

NOTE 3 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

A la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration, le 22 mars 2023, aucun évènement postérieur à la clôture n'est survenu.

Concernant les tremblements de terre en Turquie, aucun impact n'a été identifié pour la filiale turque du groupe, ACARLAR.

Concernant les éléments relatifs à la continuité des financements du groupe, voir la note 13.

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

NOTE 4 - IMMOBILISATIONS

4.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Valeurs brutes

En K€	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
Frais de R&D ⁽¹⁾		37 603		37 603
Logiciels	18 663	675		19 338
Fonds commercial ⁽²⁾	168			168
Frais de R&D Immobilisations incorporelles en cours ⁽¹⁾	-	14 423		14 423
Immobilisations incorporelles en cours	1 458	1 356		2 814
Total Immobilisations incorporelles	20 289	54 057	-	74 346
Terrains	882			882
Constructions	2 848			2 848
Installations générales	15 534	227	12	15 749
Matériels et outillages	26 872	1 618	32	28 458
Autres immobilisations corporelles	7 084	377	252	7 210
Immobilisations corporelles en cours	998	799	18	1 780
Total Immobilisations corporelles	54 218	3 021	313	56 926
TOTAL	74 507	57 078	313	131 272

(1) Suite à un changement de méthode les frais de R&D respectant les conditions précises d'activation sont désormais comptabilisés en immobilisations incorporelles. Le montant d'ouverture a été impacté de 46 030K€. (Voir paragraphe 2.1)

(2) Le fonds commercial a été constitué lors de l'apport de l'activité d'Haulotte S.A. en 1995. Il ne donne lieu ni à amortissement ni à dépréciation.

Amortissements

En K€	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
Frais de R&D ⁽¹⁾		24 762		24 762
Immobilisations incorporelles	15 255	1 722		16 976
Total Immobilisations incorporelles	15 255	26 484	-	41 738
Constructions	1 369			1 369
Installations générales	12 343	721	12	13 052
Matériels et outillages	22 314	1 963	27	24 251
Autres immobilisations corporelles	5 546	465	251	5 760
Total Immobilisations corporelles	41 572	3 149	290	44 431
TOTAL	56 827	29 633	290	86 170

⁽¹⁾ Suite à un changement de méthode d'immobilisation d'une partie des frais de R&D, le montant d'ouverture des amortissements a été impacté de 19 902k€

Les frais de recherche et développement classés en charges d'exploitation se sont élevés au titre de l'exercice 2022 à 14 172 K€.

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

4.2 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières sont ventilées de la façon suivante, en valeur brute :

En K€	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
Titres de participation ⁽¹⁾	66 601	437	-	67 038
Créances rattachées à participation ⁽²⁾	126 002	6 770	3 769	129 002
Actions propres ⁽³⁾	14 232	616	919	13 929
Autres immobilisations financières	3 452	76	157	3 371
TOTAL VALEURS BRUTES	210 288	7 899	4 846	213 341

(1) La hausse des titres de participation s'explique par l'acquisition complémentaire de titres de notre filiale H.Argentine suite à une augmentation de capital.

(2) La hausse concerne essentiellement l'octroi d'un nouveau prêt à notre filiale H.Bresil, l'augmentation du compte courant de H.Singapour et la revalorisation du compte courant LT de H.US. La baisse concerne essentiellement une diminution du compte LT de H.UK.

(3) Le nombre d'actions propres détenues à la clôture est de 1 876 529 (Voir §4.3)

En K€	31/12/2021	Dotations	Reprises	31/12/2022
Dépréciations Titres de participation ⁽⁴⁾	17 704	437	2	18 140
Dépréciations Créances rattachées à part. ⁽⁵⁾	27 659	2 231	327	29 563
Dépréciations Actions propres (Note 4.3)	5 226	2 205	-	7 431
Dépréciations Autres immob. Financières.	1 112	69	-	1 181
TOTAL DÉPRÉCIATIONS	51 701	4 943	329	56 315

TOTAL VALEURS NETTES	158 586			157 026
-----------------------------	----------------	--	--	----------------

(4) Haulotte Group a comptabilisé une dotation complémentaire sur les titres de sa filiale H.Argentine (0,4 M€)

(5) L'augmentation des provisions de créances rattachées à des participations s'explique principalement par une dotation complémentaire sur Haulotte US.

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

4.3 MOUVEMENTS SUR ACTIONS PROPRES

Type	En €	2022	2021	
Liquidité	Nombre de titres achetés	163 588	184 774	
	Valeur des titres achetés	616 121	1 124 857	
	Prix unitaire moyen	3,77	6,09	
	Nombre de titres vendus	149 179	161 905	
	Valeur de titres vendus origine	919 176	781 645	
	Prix de vente des titres vendus	561 578	1 012 142	
	Plus ou moins value	(357 598)	230 496	
	Nombre de titres annulés			
	Nombre de titres au 31/12		178 124	163 715
	Valeur d'origine des titres au 31/12		745 682	1 048 737
Mandat	Nombre de titres achetés			
	Valeur des titres achetés			
	Prix unitaire moyen			
	Nombre de titres vendus			
	Nombre de titres annulés			
	Nombre de titres au 31/12		1 698 405	1 698 405
Valeur d'origine des titres au 31/12		13 183 551	13 183 551	
Global	Nombre de titres au 31/12		1 876 529	1 862 120
	Valeur d'origine titres au 31/12		13 929 233	14 232 288
	Provision sur titres d'auto contrôle au 31/12*		(7 431 304)	(5 225 918)
	Cours de clôture des titres au 31/12		3,465	4,8

* Sur la base du cours moyen du dernier mois

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

4.4 LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Entreprises	Capital	Taux de détention	Réserves et report à nouveau	Valeur brute des Titres	Avances et Prêts	Dividendes encaissés	Chiffre d'affaires
Siège social	Capitaux propres ⁽¹⁾			Valeur nette des Titres			Résultat
En K€							
Haulotte France Sarl	1 046	99,99%	7 782	3 804	(25 566)		104 819
69 St Priest - France	12 383			3 804			3 535
Telescopelle SAS	37	100,00%	1 086	37	(1 121)		113
L'Horme - France	1 192			37			69
Haulotte Access Equipment Manufacturing (Changzhou) Co., Ltd.	32 376	100,00%	20 353	26 300	34 844		60 188
Chine	50 359			26 300			(2 408)
Haulotte Argentina SA	158	100,00%	(630)	5 968	462		8 284
Argentine	(1 574)						(678)
Haulotte Arges SRL	789	100,00%	11 748	1 100	67 764	60 003	133 511
Roumanie	14 332			1 100			1 801
Haulotte Australia Pty Ltd	0	100,00%	1 350	0	35 220		72 837
Australie	2 650			0			1 338
Haulotte Canada	0	100,00%		0	9		
Canada				0			
Haulotte Do Brazil Ltda	80	99,98%	(29 235)	201	3 874		15 385
Brésil	(26 844)						2 679
Haulotte Digital Support Center	0	95,00%	(602)	0	1 367		(11)
Roumanie	(613)			0			(10)
Haulotte Hubarbeitsbunnen GmbH	30	100,00%	25 325	30	(30 223)		46 235
Allemagne	27 071			30			1 716
Haulotte Iberica SL	310	98,71%	5 311	3	(2 022)	11 845	31 728
Espagne	7 915			3			2 294
Haulotte India	56	99,99%	189	62			5
Inde	259			62			14
Haulotte Japon	34	100,00%	11	46			2
Japon	64			46			21
Haulotte Italia Srl	100	99,00%	4 345	10	(1 289)	10 890	34 005
Italie	7 234			10			2 789
Haulotte Mexico SA de CV	866	99,99%	(1 039)	1 113	1 202		6 328
Mexique	(248)						(82)
Haulotte Middle East FZE		100,00%	849	199	5 148		2 793
Emirats Arabes	1 197			199			116
Haulotte Netherlands BV	20	100,00%	264	20	(1 002)	1 800	32 327
Pays-Bas	1 285			20			1 001
Haulotte Polska SP Z.O.O.	87	100,00%	2 804	105	(4 273)		14 446
Pologne	3 916			105			1 006
Haulotte Scandinavia AB	10	100,00%	4 346	11	(6 881)	13 758	21 805
Suède	4 922			11			546
Haulotte Singapore Ltd.	-	100%	4 294	0	1 895	-	19 388
Singapour	4 274			0			(21)

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Entreprises	Capital	Taux de détention	Réserves et report à nouveau	Valeur brute des Titres	Avances et Prêts	Dividendes encaissés	Chiffre d'affaires
Siège social	Capitaux propres ⁽¹⁾			Valeur nette des Titres			Résultat
En K€							
Haulotte Trading (Shanghai) co. Ltd.	-	100%	(11 068)	550	-	-	17 426
Chine	(4 045)			-			6 334
Haulotte UK Ltd	1	100%	(590)	2	2 558	-	20 557
Angleterre	410			2			985
Haulotte US Inc	3	100%	(60 721)	3	86 670	-	88 541
Etats Unis	(27 512)			-			(371)
Haulotte Vostok	34	100%	3 573	80	-	322	4 455
Russie	3 370			80			(273)
Horizon High Reach Limited	1 315	100%	13 420	5 065	-	-	7 858
Argentine	15 020			5 065			176
Levanor Maquinaria de Elevacion S.A.	100	91%	586	300	1 378	-	-
Espagne	646			-			(40)
Haulotte Chile	0	100%	645	0	-	-	4 102
Chili	1 272			0			657
Horizon High Reach Chile SPA	0	100%	(3 442)	5	-	-	2 113
Chili	(3 716)			-			(288)
Acarlar	244	100%	1 551	22 024	-	513	9 366
Turquie	4 177			12 024			1 818

⁽¹⁾ Y compris Capital et Résultat

Pour les filiales étrangères, les données présentées ont été converties au taux de clôture sauf pour le Chiffre d'Affaires et le Résultat qui sont convertis au taux moyen.

Le montant des cautions et avals sont présentées dans les note 24 et 25.

NOTE 5 - STOCKS

En K€	Stocks au 31/12/2022			Stocks au 31/12/2021		
	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Matières premières	50 909	(640)	50 269	38 023	(1 160)	36 863
En-cours	13 475	-	13 475	3 628	-	3 628
Produits finis	18 622	(719)	17 903	12 230	(505)	11 725
Marchandises	11 600	(1 274)	10 326	8 871	(1 241)	7 630
TOTAL	94 606	(2 633)	91 973	62 751	(2 905)	59 846

La hausse des stocks porte essentiellement sur les composants et les en-cours.

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

NOTE 6 - CREANCES CLIENTS

En K€	31/12/2022	31/12/2021
Créances clients	145 875	129 019
dont créances groupe	140 929	123 679
Dépréciation	(35 571)	(41 168)
dont dépréciation créances groupe	(34 412)	(40 043)
CRÉANCES CLIENTS NETTES	110 303	87 851

La reprise de la dépréciation porte essentiellement sur les créances vis-à-vis de notre filiale Haulotte Shanghai.

NOTE 7 - ECHEANCE DES CREANCES

Les créances se répartissent comme suit :

En K€	Total	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Créances rattachées à participations	129 002	45 476	-	83 526
Créances clients	145 875	144 722	-	1 153
Autres créances	140 106	134 922	5 184	-

Les autres créances comportent essentiellement des comptes courants à court terme, des créances d'impôts sur les sociétés et de TVA.

NOTE 8 - COMPTES DE REGULARISATION

En K€	31/12/2022	31/12/2021
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 520	1 362
Charges d'exploitation	1 520	1 362
Charges financières	-	-
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	8 391	2 541
ECARTS DE CONVERSION ACTIFS	2 567	1 537
Sur les créances	2 480	1 415
Sur les dettes	87	122
ECARTS DE CONVERSION ET DIFFÉRENCES D'ÉVALUATION PASSIFS	20 038	12 146
Sur les créances	18 005	12 131
Sur les dettes	413	15
Valorisation instruments financiers Actif	1 620	-

Les principales charges constatées d'avance concernent essentiellement des prestations informatiques.

Les produits constatés d'avance concernent des machines et des pièces de rechange.

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

NOTE 9 - CHARGES A PAYER – PRODUITS A RECEVOIR

9.1 CHARGES À PAYER

En K€	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	725	251
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 737	29 084
Dettes fiscales et sociales	2 966	3 248
Autres dettes	523	436
TOTAL	42 951	33 019

Les autres dettes comportent essentiellement des avoirs à établir sur des pièces de rechange et machines.

9.2 PRODUITS À RECEVOIR

En K€	31/12/2022	31/12/2021
Créances clients et comptes rattachés	6 676	2 688
Autres créances	549	387
Intérêts courus à recevoir	- 0	- 0
TOTAL	7 225	3 075

Les créances clients et comptes rattachés comportent principalement des facturations d'intérêts de comptes courant envers nos filiales.

Les autres créances comportent des avoirs à recevoir de divers fournisseurs.

NOTE 10 - CAPITAUX PROPRES

Composition du capital

En €	31/12/2021	Augmentation	Diminution	31/12/2022
Nombre de titres	31 371 274			31 371 274
Valeur nominale en euros	0,13			0,13
Capital social en euros	4 078 265			4 078 265

Tableau de variations des capitaux propres (en K€)

Capitaux propres au 31/12/2021	23 546
Dividendes distribués	(6 488)
Variations des provisions réglementées	(71)
Résultat de l'exercice	54 211
Subvention d'investissement	0
Autres variations*	26 129
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2022	97 326

*Les autres variations sont essentiellement liées au changement de méthode des frais de R&D (26 128K€) voir paragraphe 2.1

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

NOTE 11 - IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES

Dénomination sociale - siège social	Forme	Capital	% détenu
SOLEM 93 Epinay sur Seine – France	S.A.S	477	57,57

Les comptes consolidés sont disponibles au siège de la société Solem.

NOTE 12 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En K€	31/12/2021	Dotations	Utilisations	Reprises devenues sans objet	31/12/2022
Provision pour garantie	2 180	1 112	467	84	2 741
Provision pour perte de change	1 293	1 473	-	1 293	1 473
Provision pour perte de change sur créances et dettes commerciales	243	1 094	-	243	1 094
Provision pour retraite médailles et autres coûts salariaux	4 674	-	102	1 606	2 967
Autres provisions pour risques et charges*	3 562	4 667	1 394	1 214	5 621
* Dont Provision pour situation nette des filiales	812	-		812	-
TOTAL	11 954	8 346	1 963	4 441	13 896

	Dotations	Reprises
Résultat d'exploitation	2 206	2 502
Résultat financier	1 473	1 293
Résultat exceptionnel	4 667	2 608
TOTAL	8 346	6 404

* L'augmentation des autres provisions concerne essentiellement une provision pour pertes à terminaison .

* La reprise des autres provisions concerne essentiellement le plan de sauvegarde de l'emploi d'un de nos sites de production français.

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Provision pour avantages postérieurs à l'emploi

Les engagements de retraite sont provisionnés conformément aux principes exposés au paragraphe 2.8 en prenant en considération les hypothèses suivantes :

- une table de mortalité INSEE 16-18 (En 2021 : INSEE 15-17),
- un taux de turn-over déterminé sur la base des données historiques dont dispose le Groupe,
- un taux de revalorisation des salaires fonction de l'ancienneté, du profil de carrière attendu, des conventions collectives et du taux de l'inflation long terme calculé sur un historique,
- un taux d'actualisation de 3,45 % (En 2021 : 1 %),
- un départ à la retraite des salariés nés avant le 1^{er} janvier 1950 : à l'âge de 62 ans pour les cadres, 60 ans pour les ETAM/ouvriers,
- un départ à la retraite des salariés nés après le 1^{er} janvier 1950 : à l'âge de 65 ans pour les cadres, 63 ans pour les ETAM/ouvriers.

En ce qui concerne les indemnités de fin de carrière, le principe retenu est le départ à l'initiative des salariés donnant lieu à la prise en compte des charges sociales (45%). Cette modalité de calcul s'inscrit dans le cadre de la Loi Fillon (promulguée le 21 août 2003, modifiée par la loi n°2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites publiée au journal officiel le 10 novembre 2010).

Au 31 décembre 2022, la provision se compose comme suit :

- 2 675 K€ de provisions d'indemnités de départ à la retraite,
- 291 K€ de provisions pour médailles du travail.

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

NOTE 13 - EMPRUNTS

13.1 EMPRUNTS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En K€	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
Crédit syndiqué	72 000	84 000	66 000	90 000
Autres emprunts	46 084	105 115	14 316	136 883
Découverts sur crédit syndiqué	29 051	3 146	2 094	30 103
Autres découverts	3 311	764	-	4 075
Intérêts courus	251	475	-	725
TOTAL	150 697	193 500	82 410	261 786

Dans le cadre du contrat de crédit syndiqué signé en 2019 et du Prêt Garanti par l'Etat (PGE) signé en 2022, aucune sûreté réelle n'a été demandée par le pool bancaire. Ces deux lignes prévoient cependant un certain nombre d'obligations classiques que se doit de respecter le Groupe pendant toute la durée des contrats. Un certain nombre de ratios sont mesurés semestriellement sur la base des comptes consolidés arrêtés au 30 juin et au 31 décembre de chaque année, basés sur des agrégats issus des états financiers, tels que l'EBITDA, les capitaux propres, la dette nette du Groupe entre autres.

• **Crédit syndiqué :**

Au 31 décembre 2022, le crédit syndiqué en vigueur, qui arrive à échéance le 17 juillet 2026, d'une valeur de 130 M€, est utilisé à hauteur de 120 M€.

En K€	31/12/2021	Net des mouvements de l'exercice sur la ligne refinancement	Net des mouvements de l'exercice sur la ligne revolving	Net des mouvements de l'exercice sur la ligne découvert	En cours au 31 décembre 2022	Montant disponible non utilisé au 31 décembre 2022
Revolving	72 000	-	18 000	-	90 000	-
TOTAL HORS DÉCOUVERT	72 000	-	18 000	-	90 000	-
Découvert	29 051			1 052	30 103	9 897
Intérêts courus	144			40	183	
TOTAL	101 195	-	18 000	1 092	120 287	9 897

• **Club deal financement d'actif :**

- Cet emprunt a été souscrit en juillet 2021 auprès de certaines banques du pool de crédit syndiqué. Au 31 décembre, le capital restant dû s'établit à 10 M€. Les conditions de ratios financiers sont les mêmes que ceux du crédit syndiqué.

• **Prêt Garanti par l'Etat (PGE) :**

Le 28 juin 2022, Haulotte a obtenu de l'ensemble des prêteurs de son crédit syndiqué ainsi que BPI France un Prêt Garanti par l'Etat de 96 M€, d'une maturité maximale de 6 ans (soit juin 2028).

Le Groupe se positionnera sur l'option d'extension d'ici à fin Avril 2023, telle que stipulée dans le contrat.

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

• Suivi des ratios financiers :

- Une demande de waiver concernant le respect des ratios applicable aux deux premiers financements décrits ci-dessus pour la période de Décembre 2022 a été soumise à l'ensemble des prêteurs et acceptée à l'unanimité et sans conditions, en date du 23 Décembre 2022.
- Haulotte dispose des leviers opérationnels et des ressources financières pour faire face à ses besoins de trésorerie opérationnelle en 2023. Ces projections de trésorerie sont fondées notamment sur les hypothèses suivantes :
 - réalisation et livraison du carnet de commandes actuel,
 - effet progressif des hausses tarifaires pratiquées,
 - poursuite du rétablissement des conditions d'approvisionnement en composants,
 - poursuite de la disponibilité des lignes de crédits ouvertes (tel que le contrat de crédit syndiqué l'autorise) au 31 Décembre 2022.

Cependant, le Groupe ne sera pas en mesure de respecter ses ratios financiers contractuels en juin 2023, ce qui, selon les contrats du Crédit Syndiqué, du club Deal et du PGE, pourrait conduire à rendre exigibles ces financements pour un montant total de 226 M€. Une telle situation serait susceptible de remettre en cause la continuité d'exploitation.

Dans ce contexte, depuis le 23 décembre 2022, le groupe poursuit ses échanges réguliers avec l'ensemble des prêteurs et il a été convenu avec eux qu'une nouvelle demande de waiver leur serait soumise afin d'assurer la poursuite des financements du groupe en 2023.

Cette demande a eu lieu le 27 avril 2023. Cette demande s'appuie sur les réalisations à fin mars 2023 et les perspectives d'activité confirmées lors de la présentation des résultats 2022 le 23 mars 2023.

A la date d'arrêté des comptes, le groupe n'avait pas obtenu l'accord des banques, condition nécessaire pour assurer la liquidité du groupe pour les 12 prochains mois, mais considère que sur la base des échanges avec le pool bancaire l'obtention de ce waiver devrait être obtenu avant le 30 juin 2023.

13.2 ECHÉANCIER DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERSES

Les emprunts et dettes financières diverses au 31 décembre 2022 se répartissent comme suit :

En K€	Total	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	261 786	231 171	24 345	6 271
Dont Emprunts Crédit syndiqué	90 000	-	-	-
Dont Autres emprunts	136 883	106 267	24 345	6 271
Dont Découverts Crédit syndiqué	30 103	30 103	-	-
Dont Autres découverts	4 075	4 075	-	-
Dont Intérêts courus	725	725	-	-

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

NOTE 14 - ECHEANCE DES DETTES

Les dettes au 31 décembre 2021 se répartissent comme suit :

En K€	Total	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Dettes fournisseurs	70 653	70 653		
Dettes fiscales et sociales	7 995	7 995		
Dettes sur immobilisations	- 0			
Autres dettes	78 079	78 079		
Dont comptes courants		77 545		

NOTE 15 - CHIFFRE D'AFFAIRES

En K€	France	Export	Total
Vente de matériel de manutention et de levage	60 805	170 527	231 332
Vente de services	2 558	12 776	15 334
TOTAL	63 363	183 303	246 666

NOTE 16 - TRANSFERTS DE CHARGES

	31/12/2022	31/12/2021
Transfert de charges notes débits	194	117
Transfert de charges liés à des remboursements d'assurance	655	113
Transfert de charges liés à des remboursements de charges sociales sur années antérieures	108	62
Transfert de charges liés à des reclassements de charges d'exploitation en exceptionnel	1 007	445
TOTAL TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION	1 965	737

	31/12/2022	31/12/2021
Transfert de charges liés à des litiges fournisseurs	-	-
Transfert de charges liés à des remboursement d'assurances	-	652
Transfert de charges liés à des cession d'immobilisations en cours	-	-
TOTAL TRANSFERTS DE CHARGES EXCEPTIONNEL	-	652

NOTE 17 - INFORMATIONS CONCERNANT LES PARTIES LIEES

Les transactions entre les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

NOTE 18 - AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES

En K€	31/12/2022	31/12/2021
Autres produits - gains de change sur opérations commerciales	3 362	975
Autres produits	5 663	9 622
TOTAL DES PRODUITS	9 025	10 597
Autres charges - pertes de change sur opérations commerciales	1 533	862
Autres charges	17 978	1 440
TOTAL DES CHARGES	19 511	2 301
TOTAL	(10 485)	8 295

Les autres produits sont principalement composés des redevances de brevets, de technologies et marques facturés à nos usines étrangères.

Les autres charges sont principalement des redevances de logiciels auprès de nos fournisseurs et un abandon de créance sur notre filiale H.Shangai.

NOTE 19 - RESULTAT EXCEPTIONNEL ET FINANCIER

19.1 RÉSULTAT FINANCIER

En K€	31/12/2022	31/12/2021
Provisions des titres et créances rattachées à des participations	(4 252)	(18 840)
Provisions des autres prêts	(69)	1 544
Dividendes reçus	99 131	10 463
Intérêts de comptes courants	4 775	774
Intérêts d'emprunts, découverts et commissions sur prêt	(3 421)	(4 269)
Résultat de change : gains, pertes, variation de provisions	1 289	6 985
Le détail par devises est le suivant :		
USD	1 466	
GBP	(367)	
AUD	(737)	
Autres	927	
	1 289	
Provisions des actions propres*	(2 205)	(1 959)
Produit des valeurs mobilières de placement	(2)	(2)
Perte sur Créances rattachées a participation	-	-
Intérêts de retard et escomptes	30	(68)
<i>Frais et produits financiers sur Swap</i>	-	-
TOTAL	95 276	(5 373)

* Voir § 4.3

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

19.2 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

En K€	Charges	Produits	Charges	Produits
	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2021
Amendes et pénalités	5	-	24	-
Provisions pour risques et charges ⁽¹⁾	4 667	2 608	2 514	2 958
Autres charges/produits exceptionnels ⁽²⁾	2 173	546	1 589	309
Résultat de cession des immo. corporelles	23	5	119	-
Résultat de cession des immobilisations financières	-	-	-	-
Résultat de cession des valeurs mobilières de placement et actions propres	358	-	17	247
Amortissements exceptionnels	-	1	134	14
Amortissements dérogatoires	1	72	1	85
Transferts de charges	-	-	-	652
TOTAL	7 227	3 232	4 398	4 266

(1) L'augmentation de la dotation est essentiellement liée à une provision pour pertes à terminaison.

(2) Les charges exceptionnelles sont essentiellement liées à une provision comptabilisée dans le cadre de la réorganisation industrielle d'un site de production français sur lequel a été mis en place un plan de sauvegarde de l'emploi.

NOTE 20 - REPARTITION DE L'IMPOT ENTRE RESULTAT COURANT ET RESULTAT EXCEPTIONNEL

En K€	Résultat avant IS	IS	Résultat après IS
Résultat courant	54 390	3 816	58 206
Résultat exceptionnel	(3 995)	-	(3 995)
TOTAL	50 395	3 816	54 211

La répartition de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel a été déterminée en recalculant un résultat fiscal courant et un résultat fiscal exceptionnel auquel a été appliqué le taux d'impôt.

Le produit d'impôt qui a été rattaché au résultat courant provient majoritairement du Crédit d'Impôt Recherche.

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

NOTE 21 - SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE

Rubriques	Base	Impôt différé
Charges comptabilisées non déductibles fiscalement		
Participation des salariés		
Organic	362	91
Dépréciation des stocks	1 779	445
Dépréciation des créances clients	1 159	290
Provision pour retraite	2 675	669
Produits latents taxés et non constatés en résultat	18 419	4 605
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	24 395	6 099

Haulotte Group SA en tant que tête d'intégration fiscale dispose de déficits reportables pour 120 399 K€ :

- 28 851 K€ acquis au titre du résultat d'ensemble 2011,
- 24 549 K€ acquis au titre du résultat d'ensemble 2012,
- 1 792 K€ acquis au titre du résultat d'ensemble 2013,
- (6 170) K€ utilisés au titre du résultat d'ensemble 2014,
- (3 654) K€ utilisés au titre du résultat d'ensemble 2015,
- (363) K€ utilisés au titre du résultat d'ensemble 2016,
- 1 978 K€ acquis au titre du résultat d'ensemble 2017,
- 2 020 K€ acquis au titre du résultat d'ensemble 2018,
- 2 520 K€ acquis au titre du résultat d'ensemble 2019.
- 44 019 K€ acquis au titre du résultat d'ensemble 2020.
- 13 694 K€ acquis au titre du résultat d'ensemble 2021.
- 11 162 K€ acquis au titre du résultat d'ensemble 2022.

NOTE 22 - INTEGRATION FISCALE

Haulotte Group SA est à la tête du groupe d'intégration fiscale comprenant au 31 décembre 2022 les sociétés Haulotte France et Télescopelle.

Conformément à la convention d'intégration fiscale, la charge d'impôt supportée par les filiales est identique à celle qu'elles auraient supportée en l'absence d'intégration fiscale.

NOTE 23 - SOMMES ALLOUEES AUX DIRIGEANTS

Les sommes allouées aux membres du Conseil d'administration se sont élevées à 739 K€ à la charge de la société pour l'exercice écoulé, contre 760 K€ en 2021.

Ce montant provient de la refacturation par la société SOLEM de la quote-part de prestation effectuée pour la Société par deux dirigeants. Il comprend les charges engagées par ces dirigeants pour le compte de la Société.

Conformément au contrat d'assistance administrative générale et commerciale signé entre la société SOLEM et la société, le coût de revient de la prestation est majoré d'une marge de 10%.

Aucun crédit ni avance n'a été consenti aux membres des organes d'administration et de direction. Il n'existe pas d'engagements en matière de pensions et indemnités assimilées au bénéfice d'anciens dirigeants.

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

NOTE 24 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

24.1 ENGAGEMENTS LIÉS AU CRÉDIT-BAIL

Poste du bilan (K€)	Coût d'entrée ⁽¹⁾	Dotations aux amortissements ⁽²⁾		Valeur nette
		exercice	cumulées	
Autres immobilisations corporelles	15 295	533	1 305	13 990
TOTAL	15 295	533	1 305	13 990

⁽¹⁾ Prix de revient.

⁽²⁾ Dotations qui auraient été enregistrées pour ces biens s'ils avaient été acquis.

Poste du bilan (K€)	redevances payées		redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel ⁽¹⁾	
	exercice	cumulées	jusqu'à un an	+ 1 an à 5 ans	+ 5 ans Total à payer		
Autres immobilisations corporelles	1 423	3 474	1 382	5 486	6 423	13 291	1
TOTAL	1 423	3 474	1 382	5 486	6 423	13 291	1

⁽¹⁾ Selon contrat.

24.2 AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS

Garanties données aux organismes financiers sur des solutions de financement clients :

Conformément aux pratiques du secteur, Haulotte Group accorde des garanties aux organismes financiers proposant des solutions de financement à ses clients. Dans ces cas, Haulotte Group cède l'équipement à l'organisme financier qui contracte ensuite avec le client utilisateur final de l'équipement soit une vente à crédit, soit une location financement.

Les garanties consenties par Haulotte Group peuvent être de plusieurs types, en fonction des contrats cadres conclus avec les organismes financiers et du niveau de risque attribué au client par l'organisme financier. Les différentes formes de garanties accordées par Haulotte sont rappelées ci-après :

- Garantie sous forme d'engagement de poursuite de loyers,
- Garantie sous forme d'abondement à un pool de risques,
- Garantie spécifique couvrant un montant déterminé pour une créance donnée,
- Garantie sous forme d'engagements de rachat de l'équipement.

En K€	31/12/2022	31/12/2021
- de 1 an	6 093	8 484
+ de 1 an	16 211	18 204
TOTAL	22 304	26 688

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Engagements de rachat donnés auprès des organismes de financement des clients

Il s'agit de l'engagement donné par la Société à un organisme financier de se substituer aux clients dans le cas où ceux-ci ne lèvent pas l'option d'achat.

Dont 8 K€ donnés à Haulotte France.

En K€	31/12/2022	31/12/2021
- de 1 an	8	17
de 1 an à 5 ans	-	8
5 ans et plus	-	-
TOTAL	8	24

Garanties données sur financement export (part non assurée)

Des contrats de financement export sont mis en place pour certains clients. Des organismes spécialisés garantissent aux banques ces contrats à hauteur d'un certain pourcentage. Le groupe donne alors une contre-garantie complémentaire à l'établissement financier pour le pourcentage non couvert. A fin décembre 2022, cet engagement se monte à 573 KEUR (contre 926 KEUR à fin décembre 2021).

Autres engagements

Il s'agit de cautions données par la société à des fournisseurs :

En K€	31/12/2022	31/12/2021
- de 1 an	10	10
TOTAL	10	10

Il s'agit de cautions données par la Société à des clients :

En K€	31/12/2022	31/12/2021
- de 1 an	133	181
TOTAL	133	181

Il s'agit de cautions données par la Société à l'administration fiscale roumaine dans le cadre d'un contrôle fiscal de notre filiale :

En K€	31/12/2022	31/12/2021
- de 1 an	- 0	362
TOTAL	- 0	362

NOTE 25 - ENGAGEMENTS REÇUS

En K€	31/12/2022	31/12/2021
Engagement reçu de Télescopelle, bénéficiaire d'un abandon de créance assorti d'une clause de retour à meilleure fortune	1 450	1 450

COMPTES SOCIAUX

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

NOTE 26 - EFFECTIF MOYEN

	31/12/2022	31/12/2021
Cadres	276	283
E.T.D.A.M.	146	159
Ouvriers	198	210
TOTAL	621	651

NOTE 27 - EXPOSITION DE LA SOCIETE AU RISQUE DE CHANGE

Le risque de change auquel est exposée la société porte essentiellement sur des créances en dollars américain, en dollars australien et en livre sterling. Elle couvre partiellement son risque en procédant éventuellement à des achats à terme des devises concernées et à l'aide d'une couverture en dollars américain.

Créances (nettes de dépréciations), dettes, positions de trésorerie et engagements significatifs libellés en devises qui ne font pas l'objet d'une couverture de change

Risque de change en K€	Devises								
	AUD	SEK	GBP	USD	PLN	RMB	TRY	INR	Autres
BILAN									
CREANCES ⁽¹⁾	37 691		4 352	175 010					9
<i>dont créances groupe</i>	37 691		4 349	171 296					
<i>dont créances hors groupe</i>			3	3 713					9
Positions de trésorerie débitrice ⁽²⁾	4 100	165	403	7 511	321				
DETTES ⁽³⁾	58	5 182	6	7 879	4 273				3
<i>dont dettes groupe</i>	58	5 182		2 862	4 273				
<i>dont dettes hors groupe</i>			6	5 017					3
Positions de trésorerie créditrice ⁽²⁾									
HORS BILAN ⁽⁴⁾									
Engagements donnés hors groupe	1 566			4 569		4 269	1 488	1 628	0

⁽¹⁾ Créances financières, créances d'exploitation.

⁽²⁾ Positions de trésorerie

⁽³⁾ Dettes financières, dettes d'exploitation, autres.

⁽⁴⁾ Il s'agit des engagements de poursuite de loyers et de pools risque mentionnés au paragraphe 23.2

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

PricewaterhouseCoopers Audit

Grand Hôtel-Dieu
3 Cour du Midi
CS 30259 - 69287 LYON CEDEX 02

BM&A

11, rue de Laborde
75008 Paris

A l'Assemblée générale de la société Haulotte Group SA,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Haulotte group SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 13 « Emprunts » de l'annexe qui expose la situation de financement de la société au regard du non-respect attendu de ses ratios contractuels au 30 juin 2023. Cette situation pourrait rendre exigible les dettes d'un montant total de 226 millions d'euros. La poursuite de ces financements repose sur l'obtention d'un nouvel accord de dérogation du respect des ratios de la part des prêteurs. La non-obtention d'un tel accord serait susceptible de remettre en cause la continuité d'exploitation de la société.
- la note 2.1 "Immobilisations incorporelles" de l'annexe qui expose l'incidence sur les comptes de l'exercice du changement de méthode comptable relatif à la comptabilisation des frais de développement.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS – POINTS CLÉS DE L'AUDIT

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

ÉVALUATION DES TITRES DE PARTICIPATION, DES CRÉANCES RATTACHÉES AUX PARTICIPATIONS ET DES CRÉANCES CLIENTS GROUPE

Risque identifié

La société Haulotte Group SA détient les titres des sociétés du groupe et exerce une activité de production. Dans le cadre du développement du Groupe, elle est amenée à procéder à des avances de trésorerie pour le financement de ses filiales. Elle vend par ailleurs du matériel aux filiales de commercialisation et réalise des prestations de services pour l'ensemble du Groupe.

Les titres de participation, les prêts, les créances rattachées aux participations et les créances clients groupe figurant au bilan au 31 décembre 2022 représentent des postes significatifs du bilan. Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité. Les créances rattachées aux participations et les créances clients groupe sont comptabilisées à leur valeur nominale et font l'objet d'une dépréciation au regard de leur caractère recouvrable.

Tel qu'indiqué dans la note 2.3 de l'annexe aux comptes annuels, la valeur d'utilité des titres des filiales est estimée par la Direction sur la base de la valeur des capitaux propres à la clôture de l'exercice, des prévisions d'activité des entités concernées et ou la méthode des multiples d'EBITDA pour les titres Acarlar. Ces éléments servent aussi de base pour l'évaluation du caractère recouvrable des créances rattachées aux participations et créances clients groupe.

L'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation requiert l'exercice du jugement de la Direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre selon le cas soit à des éléments historiques (capitaux propres), soit à des éléments comparables (EBITDA de sociétés comparables) soit à des éléments prévisionnels (perspectives de rentabilité et conjoncture économique dans les pays considérés).

La concurrence et l'environnement économique auxquels sont confrontées certaines filiales, ainsi que l'implantation géographique de certaines d'entre elles, peuvent entraîner une baisse de leur activité et une dégradation du résultat opérationnel. Compte tenu de leurs montants significatifs, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation, créances rattachées, créances clients groupe et provisions pour risques constitue un point clé de notre audit. Leur correcte évaluation est en effet déterminante pour l'appréciation de la situation financière et du patrimoine de la société Haulotte Group SA.

Notre réponse

Nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs, déterminée par la Direction repose sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffres utilisés et, selon les titres concernés, à :

- Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques : Vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante
- Pour les évaluations reposant sur une méthode des comparables : Examiner la cohérence des sociétés comparables retenue avec le support de nos spécialistes
- Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :
 - obtenir les prévisions de flux de trésorerie et d'exploitation des activités des entités concernées établies par leurs directions opérationnelles et apprécier leur cohérence avec les données prévisionnelles issues des derniers plans stratégiques, établis sous le contrôle de leur direction générale pour chacune de ces activités et approuvées, le cas échéant, par le comité exécutif.
 - vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes notamment compte tenu du contexte de inflationniste ;

Au-delà de l'appréciation des valeurs d'utilité des titres de participation, nos travaux ont consisté également à :

- apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation ;
- vérifier la comptabilisation d'une provision pour risques dans les cas où la société est engagée à supporter les pertes d'une filiale présentant des capitaux propres négatifs.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Enfin, nous avons apprécié les informations communiquées dans les notes de l'annexe aux comptes annuels.

ÉVALUATION DES STOCKS

Risque identifié

Au 31 décembre 2022, les stocks représentent une valeur nette de 91 973 milliers d'euros pour une valeur brute de 94 606 milliers d'euros dont 50 909 milliers d'euros au titre des matières premières, 13 475 milliers d'euros au titre des en-cours de production et 18 622 milliers d'euros au titre des produits finis.

Comme énoncé dans la note 2.4 de l'annexe aux comptes statutaires, les matières premières sont valorisées selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré et le coût des stocks de produits finis et d'en-cours de production incorpore les charges directes et indirectes de production sur la base d'une capacité normale d'exploitation. Une dépréciation est constatée dès lors que la valeur nette de réalisation, correspondant au prix de vente estimé aux conditions normales de marché diminué des coûts nécessaires à la réalisation de la vente, devient inférieure à la valeur comptable des stocks.

Nous avons considéré que l'évaluation de ces stocks est un point clé de notre audit dans la mesure où le contexte inflationniste actuel entraîne une incertitude sur la valorisation des matières premières et les difficultés d'approvisionnement allongent les délais de production, entraînant une hausse significative des stocks.

Notre réponse

Nos travaux ont principalement consisté à :

- Prendre connaissance des procédures de contrôle interne, en apprécier la conception et tester l'efficacité des contrôles clés mis en place par la société portant sur la valorisation des différentes catégories de stocks ;
- Apprécier la correcte valorisation des matières premières
 - Analyse de la cohérence de l'évolution de leur coût unitaire moyen pondéré par rapport à l'année précédente et à l'évolution des coûts d'achats,
 - Tests de détail portant sur une population étendue ;
- Apprécier la conformité, avec les principes comptables applicables, de la nature des coûts directs et indirects de production pris en compte pour la valorisation des encours de production et des produits finis ;
- Apprécier la correcte valorisation des produits en cours et produits finis
 - Analyse des coûts directs et indirects réels de production après exclusion des impacts éventuels de la sous-activité,
 - Tests de détail portant sur une population étendue ;
- Vérifier l'exactitude du calcul de la dépréciation au titre des différentes catégories de stocks en application des règles groupe et vérifier l'absence de dépréciation additionnelle requise sur la base des marges effectivement réalisées par la société en période subséquente dans le cadre de la vente des en-cours et des produits finis ;
- Vérifier l'absence de litiges portant sur les prix pratiqués par les fournisseurs de composants pouvant impacter significativement la correcte valorisation des stocks.

Nous avons, par ailleurs, apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes 2.4 et 5 «Stocks» de l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

AUTRES VÉRIFICATIONS OU INFORMATIONS PRÉVUES PAR LES TEXTES LEGAUX ET RÉGLEMENTAIRES

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du directeur général délégué.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Haulotte group SA par votre assemblée générale du 28 mai 2015 pour le cabinet BM&A et du 2 octobre 1998 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit.

Au 31 décembre 2022, le cabinet BM&A était dans la huitième année de sa mission sans interruption et le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit dans la vingt-cinquième année.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Lyon, le 2 Mai 2023,
Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

BM&A

Matthieu Moussy

Pascal Rhoumy

